

Commune de Gréalou

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 17 Avril 2025

- - -

Le 17 Avril 2025 à 20h,30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 8/04/2025 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :

M. Gilles BELLIVIER, , M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉ-DRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Étaient absents, les conseillers municipaux suivants : Mme Mélanie FAGES

Pouvoirs : -0

Nombre de conseillers en exercice : 10 Nombre de conseillers présents : 9 Votants : 9

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

Accueil des participants

-

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Jacques FOUCHER est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

-

Michel VÉDRUNE

Le procès-verbal du conseil municipal du 24 Mars 2025 a été transmis aux conseillers pour corrections

✓ **Le PV est approuvé par 9 voix pour 0 abstention 0 voix contre**

2. ASSOCIATIONS – Demandes de subventions

-Michel VEDRUNE

Plusieurs demandes de subventions émanant d'associations Gréaloise et extérieures sont arrivées en mairie : APEAI/ADAR/L OUTIL EN MAIN/FNACA/APE voyage scolaire/LOCO-LEXTIVE/FOOT 45 ans (cf annexes A2a A2b) tout en reconnaissant la qualité des actions menée par ces différentes associations, il ne nous est pas possible de répondre favorablement à toutes les demandes

APEAI/ADAR : non

L'OUTIL EN MAIN : non

FNACA : non

APE voyage scolaire : rajouter bilan en annexe

Cout voyage scolaire : 8100.36 + 2500 tr encadrement + 61.94= 10732.30€ montant de la subvention proposée 1500€

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 8 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre**

LOCOLECTIVE : report de la décision prise l'an dernier 1€ par habitant

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 7 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre**

FOOT 45 ans (cf annexes A2a A2b): proposition 200€

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 8 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre**

✓

3. CAUE- Renouvellement d'adhésion - Michel VEDRUNE

Cf annexe A2a montant de l'adhésion 80€/an

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

4.MATERIEL- Renouvellement de l'ordinateur de la mairie -Michel VEDRUNE /Jacques FOUCHER

Le contrat de location arrive à échéance prochainement.

Il est plus avantageux de réaliser un achat avec contrat de maintenance qu'une location. Des devis ont été réalisés (cf. annexe 4) le choix se porte sur l'entreprise SPEC pour un montant de 1452.6 €

. Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

5.AUBERGE- Prêt relais - Michel VEDRUNE

Pour pallier aux délais de versement des subventions, un prêt relais est nécessaire afin de pouvoir payer les artisans. Des demandes ont été réalisées auprès de plusieurs banques. (Cf. comparatifs en annexe 5)

Certaines propositions ne nous ayant pas été fournies à temps pour le conseil le sujet est reporté.

Un mini conseil sera convoqué dès que toutes les propositions seront reçues, sinon la délibération interviendra lors du prochain conseil.

6.PCS-Plan Communale de Sauvegarde-

Michel VEDRUNE

La commune doit pouvoir finaliser son PCS pour la fin de l'année.

Gilles BELLIVIER prend en charge avec Michel VEDRUNE la rédaction du document.

Ceux -ci seront communiqués aux conseillers pour complément.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

7.VOIRIE- Sécurisation D 19 – Subvention amende de police

Michel VEDRUNE

Une enveloppe subventionnable de 30 000 € est à la disposition de la commune pour 2025 dédiée aux aménagements de sécurité.

Des devis ont été réalisés suite au débat en conseil. (Devis en attente : parking auberge et embellissement des chicanes (cf Annexe 7a 7b 7c)

Le devis concernant les parkings n'a pu être fourni à temps pour le conseil

Le débat est reporté.

COMMISSIONS

**8AUBERGE-point de situation
SAILLY**

-

Michel VEDRUNE Jacques FOUCHER Emmanuel

Plusieurs Candidature ont été reçu pour la partie épicerie.

Quelques candidatures pour le restaurant.

Une convention claire doit être rédigée pour le fonctionnement de chaque entité.

L'Idéal étant de trouver un couple ou un repreneur unique.

Un calendrier va être fixé pour la remise définitive des candidatures, (fin juin ou début septembre) le dossier définitif est en cours de rédaction.

Le calendrier des travaux est respecté hormis un léger retard pour la couverture lié aux intempéries

QUESTIONS DIVERSES

**9.VOIRIE-Attribution de compensation Grand Figeac
LACROIX**

- Nathalie MASBOU Claudine

Une analyse de la situation à été entreprise par Claudine LACROIX et Nathalie MASBOU

La réfection de la voirie route de Carayac dans la suite de renforcement du réseau d'eau potable impacte nos possibilités d'investissement pour plusieurs années.

L'analyse reste encore incomplète car les situations présentées par le Grand Figeac doivent être précisées.

Il a été posé la question du possible versement rétrospectif des amendes de police acquises pour les 1ers aménagements déjà effectués pour diminuer le montant des investissements voirie engagés sur l'enveloppe communale

Une fois ces précisions apportées un nouveau point sera présenté au conseil.

La séance s'est terminée à 22h45.

Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le 22 MAI 2025 à 20h,30 à la mairie.

Il clôt la séance.

A Gréalou, le 24 Avril 2025.

Le secrétaire de séance :
Jacques FOUCHER

Le Maire :
Michel VÉDRUNE